

Les traités modernes entre les Premières Nations et l'État canadien. Vers une plus grande autodétermination ou subjugation ?

Sylvie Poirier

Number 19, April 2021

Pour une « réelle » réconciliation ? Actes du 16^e colloque du CIÉRA

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1077730ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1077730ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Cahiers du CIÉRA

ISSN

1919-6474 (print)

2291-5745 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Poirier, S. (2021). Les traités modernes entre les Premières Nations et l'État canadien. Vers une plus grande autodétermination ou subjugation ? *Les Cahiers du CIÉRA*, (19), 67–68. <https://doi.org/10.7202/1077730ar>

© Les Cahiers du CIÉRA, 2021



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Table ronde organisée par Sylvie Poirier (professeure titulaire, Département d'anthropologie, Université Laval)

Les traités modernes entre les Premières Nations et l'État canadien. Vers une plus grande autodétermination ou subjugation ?

Sylvie Poirier

Département d'anthropologie, Université Laval

Au Canada, les traités modernes, notamment ceux négociés et signés dans le cadre de la *Politique sur les revendications territoriales globales* (1973, 1986, 1993 et 2014) et de la *Politique sur le droit inhérent* (1995), redéfinissent les termes des relations entre les Premières Nations, les institutions étatiques et la société majoritaire. Plus souvent qu'autrement, les processus de négociation menant à de telles ententes s'étendent sur plusieurs décennies, sont parsemés d'embuches et traversés de conflits d'interprétation entre les attentes, les objectifs et les conceptions autochtones et étatiques.

Ainsi, lorsque le CIÉRA a annoncé le thème de son colloque annuel 2018, soit la réconciliation, il m'est apparu évident que toute la question touchant le territoire et les revendications territoriales ne pouvait être éludée. Une véritable réconciliation, une véritable décolonisation ne peut faire fi de la question territoriale qui se situe au fondement des aspirations et des revendications autochtones pour une plus grande autodétermination. Un sujet pour le moins complexe, épineux et hautement politique. Un sujet que les gouvernements fédéral et provinciaux et la société majoritaire souhaiteraient probablement mettre sous la table ou ensevelir sous des formes et des promesses de réconciliation plus « cosmétiques » et moins compromettantes pour les pouvoirs en place. Ceci pour dire qu'une réconciliation réelle et effective exige du courage, de la volonté et de l'imagination politiques afin de repenser de fond en comble les relations entre les Autochtones et l'État canadien, au-delà d'une relation coloniale qui a la vie dure et qui perdure. Or, une réelle réconciliation commence là où furent établis les premiers contacts et les premières alliances entre les peuples autochtones et les nouveaux venus, soit sur et avec le territoire.

Nous avons invité quatre conférenciers à s'interroger, en prenant appui sur leurs propres travaux et expériences, sur de tels processus, ainsi que sur les termes des traités et leur mise en œuvre. Nous leur avons posé la question suivante : dans quelle mesure les traités modernes contribuent-ils tantôt à la reconnaissance et à l'autodétermination des Premières Nations, tantôt à la poursuite du projet colonial et donc à leur subjugation et leur dépossession, territoriale, politique et culturelle ?

Les allocutions de Pierrot Ross-Tremblay et de Constant Awashish ainsi que les questions et commentaires de l'assistance ont été transcrits par Laurence Alain.